

2016-0389

2016-01-22

BIOBROM C-103L

DBNPA

BACTÉRICIDE, FONGICIDE, ALGICIDE ET MYXOBACTÉRICIDE POUR LE
TRAITEMENT DES EAUX DE REFROIDISSEMENT EN RECIRCULATION DANS LES
SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT INDUSTRIELS ET POUR LES PAPETERIES, LES
UTILISATIONS TERRESTRES DANS LES SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION
AMÉLIORÉE DU PÉTROLE ET LES LIQUIDES D'ARROSAGE CONTENANT DE L'EAU
ET SERVANT AU TRAVAIL DES MÉTAUX

GARANTIE :

2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide 20 %

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 25107

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER

POISON CORROSIF

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 300 kg, Vrac



ICL-IP America Inc.
11636 Huntington Road
Gallipolis Ferry,
WV 25515 É-U.A., 304-675-1150
Service aux Clients 314-983-7884
Urgence Médicale - 1-888-875-1685

MISES EN GARDE

RISQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX
DANGER CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, un masque complet et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation. Porter un respirateur lorsque l'endroit n'est pas bien aéré et durant le nettoyage, l'entretien et les réparations. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer ses vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à part des autres vêtements avant de les porter de nouveau. Enlever son équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, laver le corps en profondeur et enfiler des vêtements propres.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale.

Il faut prendre connaissance des exigences législatives pertinentes avant d'utiliser ce produit. Ne pas déverser à l'égout des effluents contenant ce produit sans en avoir averti au préalable les responsables de l'usine locale de traitement des eaux usées.

REMARQUE : Ne pas jeter l'eau traitée dans les estuaires, les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou les eaux publiques.

DANGERS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

La réaction avec des agents réducteurs puissants peut provoquer une explosion. Éviter d'utiliser un brouillard de pulvérisation.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir

des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Comme traitement de premiers soins, il est plus sécuritaire de diluer la substance corrosive que de faire vomir la victime.

ENTREPOSAGE

Afin de conserver la qualité du produit, entreposer le produit dans un endroit sombre, frais, sec, bien aéré et à une température inférieure à 30 °C; effectuer la rotation et utiliser les stocks dans les trois mois. Entreposer le produit dans le contenant original bien fermé, loin des sources d'énergie, des matières organiques combustibles et des agents oxydants. Ne pas contaminer l'eau et la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENTS

Lors du nettoyage d'un déversement, porter des lunettes résistant aux chocs munies d'écrans latéraux ou un écran facial; porter des vêtements qui couvrent tout le corps, notamment des gants et des bottes imperméables résistant aux produits chimiques; porter un masque anti-poussières s'il y a du brouillard de pulvérisation. Pour un déversement mineur, récupérer le produit déversé. Couvrir un déversement humide avec une solution de bicarbonate de sodium à 10 %, d'eau et ensuite d'une matière absorbante inerte avant de le balayer et d'éliminer tel qu'indiqué pour l'élimination du pesticide. Si le contenu d'un baril est contaminé ou en décomposition, isoler le

baril non scellé dans un endroit bien aéré ou à découvert; inonder avec une solution de bicarbonate de sodium à 10 % et une quantité abondante d'eau, au besoin. NE PAS RINCER DANS LES COURS D'EAU DE SURFACE. AVISER LES AUTORITÉS PROVINCIALES RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION OU LE DÉTENTEUR D'HOMOLOGATION.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

1,20 KG BIOBROM C-103L LIQUIDE par L

MODE D'EMPLOI

MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DES EAUX DE REFROIDISSEMENT EN RECIRCULATION POUR LE REFROIDISSEMENT INDUSTRIEL

Ce produit doit être utilisé dans les systèmes de recirculation à l'eau seulement.

REMARQUE : Ajouter BIOBROM C-103L séparément au système. Ne pas mélanger le produit avec d'autres additifs afin d'empêcher la décomposition de BIOBROM C-103L à cause du pH élevé de plusieurs additifs dans les formulations. Ajouter BIOBROM C-103L dans la cuve (ou tout autre point de mélange homogène). Ajouter le produit de manière continue ou intermittente à l'aide d'une pompe doseuse, selon l'ampleur de la contamination au début du traitement et du temps de rétention à l'intérieur du système. Un traitement continu ou intermittent avec ce produit permet d'assurer une performance optimale. Lorsqu'on effectue un traitement « choc », on doit arrêter la purge pendant 24 à 48 heures.

POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES

Ajouter 0,00095 à 0,0095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système selon l'ampleur de la contamination.

MÉTHODE INTERMITTENTE OU DOSE MASSIVE

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,0048 à 0,0095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter 0,0024 à 0,0095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système tous les 4 jours, ou au besoin, pour maintenir le contrôle. Il faut nettoyer les systèmes très encrassés avant de commencer le traitement.

MÉTHODE D'ALIMENTATION CONTINUE

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,0048 à 0,0095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système.

Dose subséquente : Maintenir ce niveau en pompant continuellement 0,00095 à 0,0048 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau perdue lors de la purge. Il faut nettoyer les systèmes très encrassés avant de commencer le traitement.

POUR LE CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS ET DES ALGUES

Ajouter 0,029 à 0,095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système selon l'ampleur de la contamination.

MÉTHODE INTERMITTENTE OU DOSE MASSIVE

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,048 à 0,095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter 0,029 à 0,095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système tous les jours, ou au besoin, maintenir le contrôle. Il faut nettoyer les systèmes très encrassés avant de commencer le traitement.

MÉTHODE D'ALIMENTATION CONTINUE

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,048 à 0,095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau au système.

Dose subséquente : Maintenir ce niveau en pompant de manière continue 0,029 à 0,095 L de BIOBROM C-103L/1 000 L d'eau par jour dans le système. Il faut nettoyer les systèmes très encrassés avant de commencer le traitement.

MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DES SYSTÈMES DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS

REMARQUE : Ajouter BIOBROM C-103L séparément au système. Ne pas mélanger le produit avec d'autres additifs afin d'empêcher la décomposition de BIOBROM C-103L à cause du pH élevé de plusieurs additifs dans les formulations. Pour le contrôle des croissances de myxobactéries, les proliférations fongiques et les levures dans les usines de pâtes, papiers et cartons, ajouter BIOBROM C-103L à raison de 0,075 à 0,210 kg/tonne (sec) de pulpe ou de papier fabriqué. Ajouter le produit de manière continue ou intermittente, selon le type de système et l'ampleur de la contamination. Ajouter le produit à l'aide d'une pompe doseuse dans un endroit du système qui assurera la distribution homogène de BIOBROM C-103L dans la masse de fibres et d'eau, notamment les agitateurs, les orifices d'admission ou d'éjection du raffineur conique, le cuvier à déchets d'épuration, les cuiviers à pâte, les auges et les réservoirs à eau résiduaire. Pour un traitement de protection, débouillir d'abord les systèmes très encrassés, puis traiter à raison de 0,075 à 0,175 kg de BIOBROM C-103L/tonne (sec) de papier ou de pulpe, au besoin. Traiter les systèmes modérément encrassés de manière continue à raison de 0,175 à 0,210 kg de BIOBROM C-103L/tonne (sec) de pulpe ou de papier jusqu'à ce que l'accumulation

de myxobactéries soit contrôlée. Pour protéger les systèmes, réduire ensuite les doses subséquentes à 0,075 à 0,175 kg de BIOBROM C-103L/tonne (sec) de papier sur une base continue ou intermittente, au besoin. Les myxobactéries délogées peuvent causer des bris dans le papier; un nettoyage de la machine à papier peut s'avérer nécessaire. Traiter les systèmes légèrement encrassés de manière continue à raison de 0,075 à 0,175 kg de BIOBROM C-103L/tonne (sec) de pulpe ou de papier jusqu'à ce que les myxobactéries soient contrôlées, puis ajouter le produit de manière intermittente pour assurer une protection continue.

MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DES SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION AMÉLIORÉE DU PÉTROLE (UTILISATIONS TERRESTRES)

REMARQUE : Ajouter BIOBROM C-103L séparément au système. Ne pas mélanger le produit avec d'autres additifs afin d'empêcher la décomposition de BIOBROM C-103L à cause du pH élevé de plusieurs additifs dans les formulations. Ajouter BIOBROM C-103L aux séparateurs d'eau libre, avant ou après les pompes d'injection et les bordures de pompes d'injection.

Pour le contrôle des myxobactéries, des bactéries qui produisent du sulfure, des levures, et des champignons dans l'eau des champs de pétrole, ou les injections polymères ou micellaires, les systèmes d'évacuation des eaux, ou autres systèmes de champs de pétrole, ajouter 1 à 80 ppm de BIOBROM C-103L (0,38 à 24,23 L de BIOBROM C-103L par 2 400 barils d'eau) selon l'ampleur de la contamination. Ajouter le produit de manière continue ou intermittente à l'aide d'une pompe doseuse.

Méthode d'alimentation continue : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 10 à 80 ppm de BIOBROM C-103L (3,03 à 24,23 L de BIOBROM C-103L par 2 400 barils d'eau) de manière continue jusqu'à ce que le degré de contrôle voulu soit obtenu. Par la suite, traiter le système à raison de 1 à 15 ppm de BIOBROM C-103L (0,38 à 4,54 L de BIOBROM C-103L par 2 400 barils d'eau) de manière continue, ou au besoin, pour maintenir le contrôle.

Méthode intermittente ou drainage à l'eau : Lorsque le système est visiblement encrassé ou pour maintenir le contrôle, ajouter 10 à 80 ppm de BIOBROM C-103L (3,03 à 24,23 L de BIOBROM C-103L par 2 400 barils d'eau) de manière intermittente pendant 4 à 8 heures par jour et de 1 à 4 fois par semaine, ou au besoin, selon l'ampleur de la contamination. **REMARQUE :** Pour le contrôle des bactéries, des levures et des champignons dans les solutions aqueuses de biopolymères utilisées dans les activités d'injection d'eau, ajouter 15 à 80 ppm de BIOBROM C-103L (4,54 à 24,23 L de BIOBROM C-103L par 2 400 barils d'eau). Pour prévenir la perte de viscosité, ajouter BIOBROM C-103L à l'aide d'une pompe doseuse tout de suite après la préparation de la solution aqueuse de biopolymères.

MODE D'EMPLOI POUR LE TRAITEMENT DES LIQUIDES D'ARROSAGE CONTENANT DE L'EAU ET SERVANT AU TRAVAIL DES MÉTAUX

BIOBROM C-103L est efficace dans les concentrés de liquides d'arrosage des métaux dilués dans l'eau à raison de 1:100 à 1:4. Pour contrôler la croissance des bactéries, des champignons et des levures qui détériorent les liquides d'arrosage contenant de l'eau et servant au travail des métaux ou pour entraver ceux-ci, ajouter le produit au fluide dans le réservoir de captage. Ajouter le produit à l'aide d'une pompe doseuse.

Dose initiale ou drainage à l'eau : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter BIOBROM C-103L à raison de 0,25 L (318 g) par 1 000 L de liquide d'arrosage servant au travail des métaux dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter BIOBROM C-103L à raison de 0,1 à 0,2 litres (127 à 254 grammes) par 1 000 litres de liquide d'arrosage servant au travail des métaux par jour, ou au besoin, pour maintenir le contrôle. Ajouter BIOBROM C-103L de manière continue ou intermittente. Drainer le système à l'eau au besoin.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))